



Notes

Area with horizontal dotted lines for taking notes.



Liens vers d'autres fiches

- ▶ Fiche 6 « **Inclure une vision transversale** »
- ▶ Fiche 7 « **Donner une vision prospective** »
- ▶ Fiche 3 « **Les sources de données à mobiliser** »

A quel moment de la démarche ?

- ▶ *Après le partage de l'état des lieux avec les parties prenantes.*
- ▶ *Avant de se lancer dans les orientations stratégiques.*

Pourquoi ?

- **La structure même du diagnostic doit faire preuve d'une réflexion particulière** tant sur le fond que sur la forme et doit faire émerger facilement un « fil rouge » pour faciliter sa lecture et sa compréhension.

Tous les efforts fournis dans le cadre de la démarche de diagnostic doivent en effet aboutir à la réalisation d'un ou plusieurs documents de synthèse qui feront référence pour tous les acteurs.

Quelle méthode ?

- **Rédiger un document « technique » pour faire la synthèse générale des travaux menés avec tous les partenaires**

Ce document doit comporter au moins trois parties :

- **Une introduction** : cette introduction explicite les éléments de contexte de la démarche Agenda 21 dans son ensemble, ses partis pris, en précisant notamment les choix méthodologiques relatifs à l'association des partenaires et acteurs du territoire... L'objectif est d'anticiper la durée de vie du document et de permettre ainsi à toute personne qui découvre le territoire ou la démarche de se l'approprier correctement et rapidement.





Fiche 5 Structurer le diagnostic

- **une partie centrale** : on y retrouve l'analyse territoriale issue de l'état des lieux et des échanges avec les parties prenantes. Il vous est proposé d'utiliser pour cela un système de fiches thématiques qui présentent à la fois des éléments textuels, chiffrés et graphiques.

L'intitulé des fiches doit être précis et parler aux acteurs du territoire afin qu'ils puissent se les approprier. Pour cela, il faut partir des 16 domaines listés dans le cadre de référence et les adapter à votre territoire en les reformulant (voir dans le guide le chapitre « Traiter l'information et rédiger le diagnostic »).

- **Une conclusion** : celle-ci doit reprendre les enjeux du territoire qui ont émergé au cours du diagnostic.

■ **Puis produire un document « communicant »** pour partager facilement les conclusions du diagnostic, en particulier avec les personnes qui n'ont pas été directement impliquées dans la démarche. L'objectif est de construire un document court, aéré, illustré et simple à prendre en main. Il faut donc s'appuyer sur le document technique pour en extraire :

- quelques éléments de contexte et de méthode pour comprendre le positionnement du diagnostic dans la démarche de l'Agenda 21 (voire réexpliquer en deux mots la définition de l'Agenda 21) ;
- quelques éléments de constat marquants et illustrés ;
- les principaux enjeux.

C'est en outre un moyen d'anticiper la procédure d'appel à reconnaissance nationale qui demande une synthèse du projet.

Et dans la pratique ?

- **S'inspirer du modèle de fiche suivant**, en l'adaptant aux besoins de la collectivité.

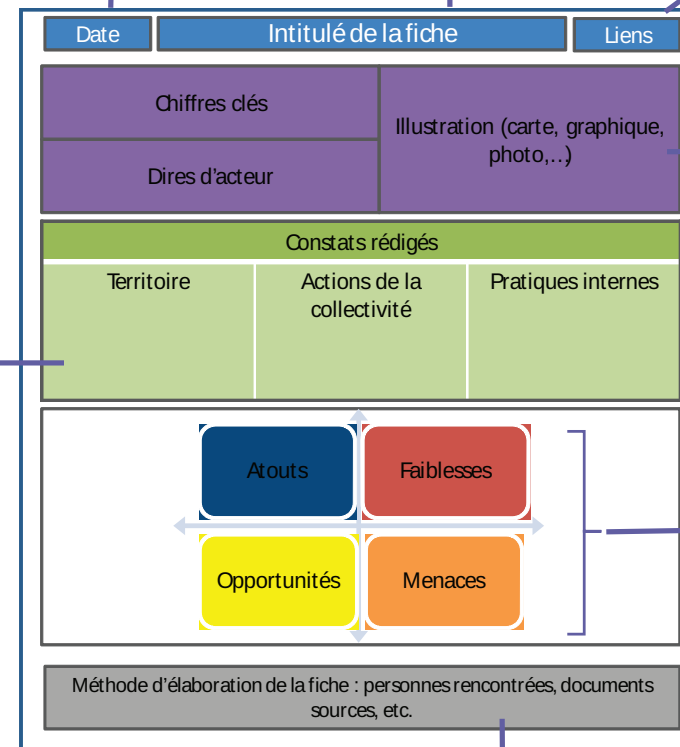


Fiche 5 Structurer le diagnostic

Le titre correspond à une thématique, plus ou moins proche de celles du cadre de référence national, permettant d'analyser le territoire

Parce que cette fiche va évoluer, car l'Agenda 21 est un outil qui s'adapte au territoire et à son histoire.

Parce que l'A21 est transversal, il fait des liens entre des thématiques, donc des renvois vers d'autres fiches



Cette rubrique doit permettre de saisir les données les plus importantes sur la thématique. Elle doit être claire et synthétique.

Le croisement et la synthèse des données des cases vertes permettent de faire émerger les Atouts / Faiblesses / Opportunités / Menaces (méthode dite « AFOM »). La détection des opportunités et des menaces nécessite une démarche prospective (fiche « Donner une vision prospective au diagnostic »)

Les données (qualitatives et quantitatives) du territoire, des politiques et des pratiques internes. Distinguer les forces et les faiblesses de chaque rubrique vous aidera à faire émerger les AFOM du diagnostic

Cette rubrique reprend les outils méthodologiques utilisés pour la rédaction de la fiche et doit ainsi permettre de retracer les sources des données et les personnes ressources du territoire sur la thématique.

